

FEUILLE OFFICIELLE

DES

ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

Paraissant le Jeudi de chaque semaine.

| PRIX DES ANNONCES : | |
|------------------------------|----------------|
| UNE A SIX LIGNES | 3 fr. |
| CHAQUE LIGNE AU-DESSUS . . . | 0 fr. 40 cent. |

Les répétitions d'avis judiciaires, sans modifications, seront payées à raison de moitié du prix ci-dessus pour chaque ligne au-dessus de six.

NUMÉRO 5.

JEUDI 30 JANVIER 1868.

| PRIX DE L'ABONNEMENT : | |
|------------------------|----------------|
| UN AN | 15 fr. |
| SIX MOIS | 8 |
| TROIS MOIS | 4 |
| UN NUMÉRO | 0 fr. 50 cent. |

PARTIE OFFICIELLE

Par décret en date du 27 décembre 1867, l'Empereur, sur la proposition du Ministre de la guerre, a nommé au grade de Chevalier de la Légion d'honneur le sieur Dion (Auguste Constant), brigadier au détachement de gendarmerie des îles Saint-Pierre et Miquelon.

Par décret en date du 28 décembre 1867, l'Empereur, sur la proposition du Ministre de la guerre, a conféré la Médaille militaire au sieur Cantaloup (Bertrand), brigadier au détachement de gendarmerie des îles Saint-Pierre et Miquelon.

AVIS.

L'administration ne croit pas inutile de rappeler aux habitants les dispositions de l'article 31 de l'arrêté du 21 février 1851 qui obligent les propriétaires ou locataires à faire ramoner les cheminées au moins une fois par mois et d'avoir constamment sur les maisons les échelles nécessaires pour qu'on puisse à tout instant monter sur les toits. Le tout sous peine d'amende ou même de plus fortes peines en cas de récidive ou d'accident résultant de l'inobservation de ces prescriptions.

AVIS

La loi du 14 juillet 1866, prescrivant le retrait de la circulation des monnaies divisionnaires d'ancienne fabrication, avant le 1^{er} janvier 1869, le public est prévenu qu'il sera admis, à en faire l'échange contre la monnaie nationale (pièces de 5 francs et ses multiples), à la caisse du Trésorier de la colonie, à partir de la présente publication.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE L'ETAT.

Clôture de l'exercice 1867.
La clôture de l'exercice 1867, aura lieu dans la colonie, aux époques ci-après de l'année 1868 :

SERVICE MARINE.

Le 20 février, pour le dépôt et la liquidation des pièces ;

Le 29 suivant pour le paiement.

SERVICE COLONIAL.

Le 20 mars pour la liquidation et l'ordonnancement ;

Le 31 suivant pour le paiement.

Ainsi toute créance de l'Etat dont les titres n'auront pas été présentés aux détails administratifs, pour qu'elle soit liquidée et ordonnancée le 20 février ou le 20 mars, ou qui ayant été liquidée et ordonnancée n'aurait pas été présentée au Trésor pour être payée, le 29 février ou le 31 mars, suivant qu'elle

appartiendra au service marine ou au service colonial tombera dans les créances dites d'exercices clos lesquelles ne peuvent être acquittées dans la colonie qu'après avoir été ordonnancées directement par le ministre.

POSTE AUX LETTRES.

La goëlette postale *Stella-Maris*, venant d'Halifax, a mouillé dans le port de Saint-Pierre, le 25 janvier, à 8 1/2 du soir.

Elle a apporté la correspondance d'Europe et des États-Unis, des 20 décembre et 3 janvier 1868.

Passagers : MM. Clément, négociant et Seconi, marchand anglais.

Cette goëlette repartira pour Halifax, avec la correspondance de la colonie, pour les États-Unis d'Amérique et l'Europe, le jeudi 30 janvier 1868.

Le sac au lettres sera levé à 6 heures du soir le même jour.

PARTIE NON OFFICIELLE

Des armateurs et des capitaines du commerce s'adressent souvent au Ministre des affaires étrangères pour obtenir délivrance des papiers de bord qui, par suite de naufrage ou de la vente de leurs navires à l'étranger, ont dû être remis à un agent du service consulaire; afin d'éviter de fausses directions

FEUILLETON.

LES PÊCHERIES DE TERRE-NEUVE⁽¹⁾

SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Dans l'expansion des peuples les pêcheries jouent un rôle qui approche de l'importance des cultures, et ont avec elles beaucoup d'analogies, car elles dérivent aussi de la recherche du bien-être par le travail et du goût d'aventures. La pêche et la chasse furent les premiers arts de l'humanité, comme elles sont encore les principales occupations des peuples sauvages; mais tandis que sur terre la chasse, comme travail productif, a fait place à l'agriculture, sur mer la pêche est devenue de

siècle en siècle l'un des éléments de la richesse et de la puissance des peuples civilisés. Aussi bien que les temps anciens, les temps modernes ont vu ses triomphes. Lorsque Sully, pour exprimer son estime des ressources agricoles, déclarait que « labourage et pâturage sont les deux mamelles de l'Etat », les Hollandais se vantaient « de gagner davantage et avec plus d'honneur, en labourant la mer de la quille de leurs vaisseaux, que ne le faisaient les Français en labourant et cultivant leurs terres. » Cette fière parole, qui opposait à une insuffisante appréciation une exagération contraire, se rapportait aux grandes pêches par lesquelles s'était élevé au premier rang des puissances maritimes un peuple que ne semblaient appeler à une aussi haute destinée ni l'étendue de son territoire ni le nombre de ses habitants. L'économie de la mer, comme on disait en ce temps, dédaignée par le ministre de Henri IV, au caractère froid et peu entreprenant, ainsi qu'il se qualifiait lui-même, entrevue par Richelieu dans ses projets sur la marine, négligée par Mazarin, qu'absorbaient les luttes du continent, ne fut appréciée à toute sa valeur que par Colbert, dont le génie demandait aux terres et aux mers de nouvelles sources de gloire pour son maître, de nouveaux éléments de fortune pour son pays. Sous le régime de l'ordonnance de 1681, nos pêcheries atteignirent une haute prospérité, qui fut bientôt suivie de cruels retours. Le traité d'Utrecht

leur porta un coup funeste en dépossédant la France de l'Acadie et de Terre-Neuve, en ne lui laissant qu'un droit de pêche, pendant la saison d'été, sur une partie de cette dernière île; le traité de Paris en 1763 mit le comble aux revers en y ajoutant la dépossession du Canada et de l'Île-Royale (cap Breton).

Menacées d'une ruine complète, nos pêcheries ne se sauveront que grâce à un article de ce traité qui abandonnait à la France les stériles îlots de Saint-Pierre et de Miquelon, comme un dernier asile pour les vaincus qui voudraient rester fidèles à leur drapeau. L'énergie laborieuse d'une population expatriée donna bientôt à ces points une importance que sut apprécier Louis XVI, zélé restaurateur de la marine. Ces îles, prises par les Anglais pendant la guerre de l'indépendance, rendues par le traité de Versailles, par eux reprises au début de la révolution et gardées jusqu'à la fin de l'empire, furent restituées aux Français en vertu des traités de 1814 et 1815. Derniers vestiges d'une vaste et glorieuse domination dans le nord de l'Amérique, elles mériteraient, si petites qu'elles soient, un pieux hommage du patriottisme, mais elles se recommandent, en outre, comme points d'appui nécessaires de nos grandes pêches, qui sont elles-mêmes les écoles pratiques de notre navigation: à ce titre, ces possessions sont un des rouages essentiels de la politique coloniale de la France. Pour en montrer le rôle et l'importance, nous décrirons la

(1) Extrait de l'ouvrage intitulé *Les Colonies et la Politique coloniale de la France*, par Jules DUVAL.

peuvent entraîner des retards préjudiciables, le Ministre de la marine et des colonies rappelle aux armateurs et aux capitaines que les agents du service consulaire lui envoient directement toutes les pièces concernant le service de la navigation. C'est donc au département de la marine que les intéressés doivent recourir pour obtenir ces documents qui, d'ailleurs, sont généralement transmis, aussitôt après leur réception, au port auquel ils se rapportent.

(*Moniteur universel*)

AVIS AUX NAVIGATEURS.

Adjonction d'un petit feu fixe au phare de Faraman (Bouches-du-Rhône).

Quelques navigateurs du commerce ont confondu, malgré la diversité des apparences, le phare à feu fixe de Faraman avec le phare de Planier qui présente des éclipses se succédant de 30 en 30 secondes. Ces méprises, dont quelques-unes ont eu de regrettables résultats, ont été attribuées à des circonstances locales, au passage rapide de banes de brume devant le feu; mais elles ne se seraient pas produites si les observations avaient été convenablement faites. Toutefois la commission des phares a proposé d'en prévenir le retour en ajoutant un petit feu fixe au premier de ces phares.

Cette mesure sera mise à exécution à partir du premier février prochain.

Le nouveau feu sera installé sur la plate-forme inférieure du phare, à 26 mètres 50 au-dessous du feu principal; son foyer dominera de 11 mètres 50 le niveau de la mer, et sa portée sera de 9 milles environ dans les circonstances ordinaires de l'atmosphère.

(*Moniteur universel*).

VARIÉTÉS.

THÉORIE PHYSIQUE DES VÊTEMENTS.

(Extrait de la *Revue Européenne*).

Homère caractérise l'espèce humaine par la variété des sons de la voix: c'est pour lui l'espèce douée du langage. Pour Platon, l'homme, défini moins noblement, est un bipède sans plumes. Nos naturalistes modernes remarquent que, parmi les premières classes du règne animal, l'homme seul a deux mains, et non pas quatre. C'est le seul bimane. Pour Franklin, c'est le seul animal qui sache se faire des outils. Je trouve dans Hésiode un vers remarquable où, parlant des Cyclopes comme d'ouvriers très-industrieux, il dit qu'ils avaient la force, l'activité et des outils pour travailler. Depuis Prométhée, l'homme jouit exclusivement de l'art de faire du feu. Or, comme le premier besoin de tout être vi-

vant est de se garantir des influences nuisibles des agents météorologiques, ce serait peut-être une définition encore plus fondamentale que de désigner l'homme comme étant le seul animal qui sait se faire des vêtements.

Ce n'est pas que la Providence n'ait déployé une grande sagesse et une grande habileté dans la nature, la forme, la couleur et toutes les propriétés physiques des vêtements qu'elle a donné aux animaux suivant la race, le climat et les besoins spéciaux de leur régime de vie. Les animaux savent entretenir la propreté de leur fourrure ou de leur plumage; plusieurs même, comme le paon, semblent avoir la conscience qu'ils ont reçu non-seulement des vêtements, mais encore une véritable parure. Ils déploient beaucoup d'habileté pour se faire des habitations, des nids, des greniers, mais ils ne savent pas se vêtir.

Mettant de côté l'art de la parure, qui, comme tous les arts, est l'idéalisat d'un besoin, on trouve que deux grands principes de physique dominent ici la question: l'un est la facilité plus ou moins grande que toutes les substances offrent au passage de la chaleur qui tend à sortir du corps ou à y entrer; l'autre principe est le rayonnement de la chaleur qui tend à sortir du corps ou à y entrer; l'autre principe est le rayonnement de la chaleur qui, en plein soleil, n'est pas moins efficace pour le réchauffement et pour le refroidissement des corps de diverses couleurs, y compris le blanc et le noir.

Nous nous occuperons d'abord des vêtements sous le rapport de leur perméabilité par la chaleur, qui s'appelle, techniquement, conductibilité. Ainsi, une toile de lin ou de chanvre se laisse traverser par la chaleur plus facilement qu'une étoffe de laine, même quand celle-ci serait aussi fine que la première. La toile est donc une substance plus conductrice que la laine. Il est évident que si l'on veut avoir frais, il faut se vêtir de tissus bons conducteurs, qui laissent sortir facilement la chaleur du corps. Au contraire pour conserver cette chaleur il faudra des étoffes faites de matières peu conductrices. La laine, les fourrures, les plumes et le duvet des oiseaux sont de mauvais conducteur de la chaleur. Les bons conducteurs seront les habits frais pour l'été, et les mauvais conducteurs fourniront des habits chauds pour l'hiver.

Les anciens philosophes ou rhéteurs ont exercé leur sagacité à savoir si, en faisant l'homme tout nu, la nature s'était conduite à son égard en mère ou en marâtre. Les uns trouvaient que les animaux avaient été traités plus favorablement que nous, puisqu'ils sont préservés des influences météorologiques par des plumes, des poils, des fourrures; les par-

tisans de la thèse contraire répondaient que si la nature n'avait pas donné de vêtements naturels à l'homme, elle avait voulu par là lui donner la faculté de changer de vêtements suivant les convenances des saisons, des climats, des jours et même des heures, sans compter les emprunts que son intelligence, sa force et son industrie lui permettraient de faire aux animaux de toute espèce.

Laissant de côté l'autorité d'Aristote, de Sénèque et de Pline sur ces questions, qui ne sont plus guère de mode dans notre siècle positif, il est curieux de jeter un coup d'œil d'ensemble sur la substance de nos divers vêtements, et de reconnaître combien la Providence a mis de soins et d'art pour habiller les êtres vivants d'un bout du monde à l'autre.

Il n'est personne qui ne sache qu'un vêtement de toile de lin ou de chanvre laisse passer ou perdre la chaleur du corps plus vite qu'un vêtement de laine, de soie ou même d'étoffe de coton. On peut dire qu'il habille moins que tout autre tissu, qu'il isole moins celui qui en est enveloppé. D'Hélène arrivant au café Procope en nankin par un grand froid, tous les beaux exprits s'écrierent: « Comment faites-vous pour être ainsi habillé aujourd'hui? — Comment je fais, messieurs? Vous le voyez bien, je gèle! »

Ce tissu même laisserait passer plus facilement la chaleur qui tendrait à entrer dans le corps. Touchez un corps trop chaud avec la main garnie d'un gant de toile, vous serez brûlé bien plus que si la main eut été recouverte d'un gant de laine.

Les vêtements naturels qui ont été donnés aux animaux peuvent nous guider pour choisir les habits les plus frais et les plus chauds, c'est-à-dire ceux qui se laissent facilement ou difficilement traverser par l'agent physique de la chaleur.

Enveloppez en été de la glace avec une étoffe de laine elle ne fondra que tardivement; tandis qu'un linge de même épaisseur la laissera fondre assez promptement à cause de la pénétration plus facile de la chaleur au travers des fibres de chanvre ou de lin dont le linge est formé. C'est par cette épreuve qu'un calife reconnut, dit-on, qu'elle était la plus chaude de ses riches fourrures.

Les fibres textiles des végétaux ne sont pas dans la nature des vêtements de plantes, d'insectes ou d'animaux. Elles font partie de la plante même; elles n'avaient donc pas besoin d'être isolantes et préservatrices. Les fibres du phormium, de la pite, du palmier, de l'aloès, de l'ananas qui donne de si belle batiste, sont dans le même cas.

Passons au coton. C'est déjà le vêtement de la graine d'une plante. Cette substance doit

région maritime qui les entoure, les populations qui s'y adonnent à la pêche, les caractères particuliers, les conséquences économiques et politiques de cette industrie.

§ 1. — THÉÂTRE DES PÈCHES. — TERRE-NEUVE, SAINT-PIERRE ET MIQUELON, LE GRAND-BANC.

En face et à quelque distance du Canada, à l'entrée orientale du golfe Saint-Laurent, s'élève du sein des eaux la grande île triangulaire de Terre-Neuve, qui n'occupe pas moins de 5 degrés de longitude sur 6 de latitude; on dirait une barrière destinée à fermer l'accès de l'Amérique septentrionale, tant elle se rapproche du continent par ses deux extrémités nord et sud-ouest. Au premier aspect, elle manque de tout ce qui peut attirer et fixer des habitants. Un voile de brumes épaisse fait redouter des écueils cachés. Les sombres contours des côtes tantôt se creusent en cavernes où s'engouffrent les vagues avec de sinistres mugissements, tantôt se hérissent de rocs abrupts et nus. Si une plage unie se déploie entre les accidents du rivage, elle n'est couverte que de galets et de sables. Au dehors, tout révèle une nature plus sauvage que généreuse, et l'intérieur ne modifie point cette impression. Les montagnes ombragées de maigres forêts de sapins et de bouleaux, la terre granitique couverte d'un tapis verdoyant de mousse humide ne promettent rien à la cul-

ture. Des lacs et des rivières aux eaux enchaînées par la glace charment plus le peintre que l'industriel. En face de ce tableau sévère jusqu'à la tristesse, l'homme se demande si des semences résisteraient à un froid de 15 à 20 degrés pendant l'hiver, si les pâles rayons d'un soleil d'été mûriraient les récoltes.

A quelques lieues au sud de Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon paraissent plus déshérités encore. Bien qu'une climature un peu moins rude y prolonge l'automne jusqu'en novembre et éveille le printemps en avril, les conditions agricoles y sont pires encore que dans la grande île. A Saint-Pierre, qui a seulement 2,600 hectares de superficie, le sol n'est guère qu'un rocher recouvert d'une couche de tourbe, et les petites vallées qui séparent les éminences montagneuses sont presque partout remplies par des étangs. Miquelon, autrefois divisé en deux par un canal que les envasements de la mer ont comblé, présente une plus grande étendue de territoire (de 15 à 16,000 hectares), elle possède aussi des plaines et des pâturages favorables au bétail; mais ses landes paraissent bien peu productives, et le froid y est des plus rigoureux.

Dans ces mornes solitudes, dont l'aspect annonce le seuil des régions arctiques, l'appréciation du climat est moins due à la position géographique (car Terre-Neuve est sous la même latitude que le nord de la France), qu'aux vents et aux courants: venant directement du pôle ou

de la baie de Baffin par le détroit de Davis, ils entrent avec eux de vastes plages et de hautes montagnes de glaces qui répandent une atmosphère hyperboréenne sur toutes les régions dont elles s'approchent, et parcourent à l'aventure les mers jusqu'à ce que les chaudes brises du sud et les tièdes courants du golfe du Mexique (GULF-STREAM) aient divisé ces masses énormes en blocs errants que le soleil de juillet achève de fondre.

L'homme aurait fui à tout jamais ces lieux désolés, s'il n'eût découvert aux environs de Terre-Neuve des bancs sous-marins peuplés de poissons dont il pouvait faire sa nourriture et un objet de commerce lointain. A des profondeurs variables de 25 à 60 brasses se trouvent des alluvions vaseuses ou des collines qui sont distribuées depuis le continent américain jusqu'au fond de l'océan Atlantique: sorte d'archipel invisible qui ne se révèle au navigateur que par la teinte plus claire ou par l'agitation et la fraîcheur des eaux. Le plus vaste et le plus fameux de tous ces bancs est connu généralement sous le nom de grand-banc de Terre-Neuve, qui n'a pas moins de 200 lieues de long sur 100 de large, patrie native ou quartier général d'énormes légions de poissons. C'est là que foisonne surtout la morue, soit qu'elle y dépose son frai, soit qu'elle s'y rende après l'avoir confié aux algues des rivages. Aux dernières semaines d'avril, elle abandonne

donc être déjà un peu plus préservatrice. Elle est moins conductrice que les filaments qu'on extrait des plantes ligneuses.

La soie, qui enveloppe un insecte dans une de ses transformations, habille un être vivant. De là sa plus grande propriété vêtissante.

La laine et les poils sont déjà de chauds vêtements. Plusieurs animaux, et notamment notre petit sous-tigre, le chat domestique, souffrent évidemment de la chaleur de leur vêtement pendant l'été. On le voit s'étendre sur le marbre et sur les pavés de stuc polis et frais.

Les précieuses fourrures des animaux du Nord, la martre, les renards de diverses couleurs, le vison du Canada, se classent naturellement parmi les corps les moins pénétrables à la chaleur qui tenterait de les traverser pour sortir du corps des animaux qui les portent ou du corps des hommes qui leur en ont fait un emprunt forcé.

Il y a plus encore. Au milieu des contrées polaires pullulent des myriades d'oiseaux pêcheurs vêtus d'un duvet tellement isolant, qu'ils bravent les froids les plus intenses et qu'ils ont sous leurs plumes duvetées une chaleur de sang supérieure à celle des oiseaux de la région équatoriale. Le duvet du cygne et celui de l'eider d'Islande, dit *édredon*, sont à peu près imperméables à la chaleur et au froid.

Remarquons ici que la nature, indépendamment de la qualité particulière des fourrures et des plumes, a divisé ces vêtements naturels en petites parcelles qui font obstacle au passage de la chaleur, parce que celle-ci est obligée de sauter d'une fibre à l'autre. Le charbon pilé, le papier découpé en petites lanières, le sable sec, la cendre, sont par là même des substances qui gardent assez bien la chaleur. Les pauvres petits ramoneurs, qui couchent, l'hiver, entre deux sacs à moitié pleins de suie, trouvent ce lit très-chaud et ne s'enrhume jamais. La neige, outre sa blancheur, dont nous parlerons plus tard, préserve les plantes par ses flocons spongieux bien mieux qui ne le fait la glace compacte. Sous la neige accidentellement tassée les herbes gèlent plus facilement que sous la neige intacte.

Le tassement qui rapproche les filaments des étoffes leur ôte en partie leur propriété isolente. Un gilet de flanelle qui sort de chez l'apprêteur est beaucoup plus chaud qu'il ne l'est après avoir été porté quelques jours. Toutes les étoffes de laine sont dans le même cas.

L'air est encore une substance qui laisse difficilement passer la chaleur. Les manteaux,

les spencers, les burnous, les casaques de toile cirée, et tous les vêtements qui empêtent avec eux l'air qui environne le corps, sont d'excellents conservateurs de la chaleur organique. Beaucoup de raisonneurs se sont étonnés de voir les peuplades des pays tropicaux surchargées de vêtements très-chauds. Le motif de cette singulière anomalie est la nécessité d'éviter de trop brusques variations de température, qui sont plus périlleuses que ne sont incommodes des vêtements qui isolent complètement l'individu qui les porte. En Russie, en Sibérie, dans l'Amérique du Nord et dans les contrées polaires, un voyageur et un habitant sont tous deux enveloppés de fourrures, et ne communiquent avec l'air extérieur que par la nécessité de respirer. Ils couchent sur la neige sans la faire fondre et sans en sentir le froid, qui est souvent tel que le mercure gèle à côté de l'homme endormi. Les huttes de neige avec du feu au milieu ne fondent pas sur les occupants de ces singulières demeures ; seulement la neige est moins froide au dedans qu'au dehors.

Tout l'effet du feu ne va qu'à diminuer un peu le froid de ces murs, aussi solides là que le sont chez nous des murs de pierres. Un voyageur moderne, M. Hill, fait la remarque très-juste que chez nous, par un temps très-froid, les vitres se couvrent, à l'intérieur des appartements, de frimas et de petites lames de glace qui ne fondent point par la chaleur du feu de nos poèles et de nos cheminées. Alors toute la chaleur reçue par ces dépôts minces de glaces ne fait que compenser le froid qui pénètre jusqu'à elles au travers de la vitre. C'est un fait parfaitement analogue à ce qu'on voit en Sibérie, où la plaque de glace qui remplace nos vitres n'éprouve, pas plus que les murs de neige, aucune fusion par l'effet de la chaleur de l'air intérieur, qui est cependant à 10 ou 12 degrés centigrades au-dessus de la température de la glace fondante. Les récents voyages à la recherche du capitaine Franklin nous ont donné mille confirmations de ces faits qui paraissent singuliers aux habitants de l'Europe moyenne. Voir, c'est savoir.

Les matelas d'air que plusieurs voyageurs portent avec eux, et sur lesquels ils couchent après les avoir fait enfler au moyen d'un soufflet, sont aussi chauds que les lits de plume. Et, chose singulière, des matelas pleins d'eau sont dans le même cas. Un médecin anglais de première renommée, M. le docteur Neill-Arnott, a employé avec succès cette sorte de couchette très-chaude pour les malades nerveux, que les matelas de plumes et d'air incommodaient presque mortellement. A l'Exposition universelle de Paris, en

1855, il y avait de ces couchettes qui ont été essayées avec un succès complet. Je répète que pour les personnes nerveuses c'est une invention précieuse. En général, on est affecté désagréablement par la trop grande flexibilité de ces sortes de couchettes d'air ou d'eau ; mais quant à conserver la chaleur du corps, il n'est rien de plus efficace.

Quoique ce qui suit soit hors de mon sujet, je dirai que pour braver le froid il n'est rien tel que le thé pris en boisson ou même mâché à sec. L'expérience de tous les marins des expéditions aux deux pôles et celle de tous les voyageurs dans les latitudes élevées a établi que le thé était infiniment supérieur aux boissons alcooliques pour entretenir la chaleur organique et s'opposer à un refroidissement qui, dans bien des cas, peut devenir mortel. En Sibérie, un grand nombre de conducteurs de traîneaux trouvent la mort à la suite de l'ivresse.

Les écailles des poissons, des serpents, des lézards et de plusieurs reptiles et insectes, sont les analogues des poils et des plumes chez les quadrupèdes et les oiseaux. Ces vêtements ne sont certainement pas chauds ; mais, comme ces êtres vivants ont le sang froid, il n'était pas nécessaire de leur conserver une chaleur qu'ils n'ont pas. Concluons qu'il est impossible de prendre la nature en défaut. Tout ce qui est à sa raison d'être, et il est plus que probable qu'une critique de ce genre est plutôt une erreur présumptueuse de celui qui la hasarde qu'une maladresse de la création.

J'ai dit que les tissus faits avec des matières qui ne servent point de vêtement, sont en général des vêtements frais et qui laissent perdre la chaleur des corps. C'est ce qui a lieu pour les filaments minéraux de l'amiante dont on a fait des toiles incombustibles et qu'on blanchit en les passant au feu. La soie ou byssus de certains coquillages, et notamment la belle soie nacrée de la pinne-marine dont on fait en Sicile des gants et des bas vendus à un très-haut prix, sont des matières formant des tissus frais et agréables dans les pays chauds. En donnant à l'homme l'intelligence, l'activité et l'industrie, la nature lui a dit : Tout ce que j'ai fait pour les animaux a été, en réalité, fait pour l'homme.

LES MÈRES ET LES ENFANTS, par MM. Edmond DOUAY et Ferdinand TEINTURIER (1).

Quand échappant aux préoccupations de chaque jour, il est enfin donné de jouir d'un repos acheté par toute une année de labeur, c'est une

(1) 1 volume in-12, à la Librairie internationale, boulevard Montmartre, 15.

ses stations inconnues d'hiver, et vient chercher sa nourriture sur le Grand-Banc. On y assiste, pendant tout l'été, à une fermentation tumultueuse de vie animale qui se prolonge en traînées mouvantes le long des îles voisines et du continent, et attire une multitude d'oiseaux du ciel jusqu'à ce que l'hiver refoule de nouveau les forts et les faibles dans le fond des mers ou dans les régions polaires et équatoriales jusqu'au printemps prochain.

Depuis l'origine des âges, ces évolutions s'accomplissaient, ignorées des hommes, lorsque Terre-Neuve fut découverte en 1497 (1), cinq ans après que Colomb eut révélé l'existence du nouveau monde, par Jean et Sébastien Cabot, navigateurs vénitiens, voyageant au service de Henri VII, roi d'Angleterre. Dès qu'on sut, par des pêches abondantes, que les mers d'Amérique recélaient, comme les terres, des trésors, cette contrée révéla des mérites inaperçus d'abord. En vertu de ces harmonies naturelles que la raison n'admet pas volontiers à titre de causes finales, mais que l'œil et l'esprit se plaisent instinctivement à constater, tout parut disposé en ces lieux pour la destination qu'indiquait l'affluence du poisson. Les 500 lieues de pourtour de Terre-Neuve, déchirées par les convulsions terrestres

dans les âges de cataclysme et par les flots dans les jours de tempête, se montrèrent heureusement découpées, comme par une prévoyance bienfaisante, en golfes ou en baies, dentelées en une infinité d'anses et de criques offrant aux migrations des poissons de vastes et profonds espaces, aux pêcheurs des havres de grâce et des ports. Les plages, parsemées de cailloux et couvertes de sables, furent jugées des grèves commodes pour y étaler et sécher les récoltes de la mer. Les forêts de l'intérieur, épaisse, sinon hautes, fourniraient du bois pour les navires, pour les habitations, pour le chauffage. Dès lors les navigateurs abordèrent avec courage ces terres d'une apparence peu hospitalière, et, pour assurer leur prise de possession, la mirent à l'abri du drapeau de leur patrie. Les Français s'établirent sur la côte méridionale autour du lieu qui reçut d'eux le doux nom un peu hasardé de Plaisance, les Anglais sur la côte orientale autour de Saint-Jean. De ces bords, comme d'une solide base d'opérations, les uns et les autres, excités par le besoin, par l'ardeur du gain, par la rivalité de métier et de nation, sonderont avec leurs filets et leurs lignes toutes les eaux environnantes, et lancèrent leurs bâtiments jusqu'au Grand-Banc, où ils rencontrèrent de nombreux navires équipés par l'Espagne et le Portugal.

Telles furent l'origine du renom de Terre-Neuve et la cause première de son importance. A travers les vicis-

situdes politiques, cette île avec ses dépendances n'a cessé d'être, depuis trois siècles, la principale source qui répand dans le monde un aliment bien humble, mais bien utile. Ce n'est pas que la morue ne se trouve ailleurs : on la pêche en maints autres lieux, au large de la mer de l'Islande, le long des côtes de l'Ecosse et de la Norvège, autour des îles Féroë et Shetland, sur le Dogger-Bank, qui est situé à portée de l'Angleterre, du Danemark et de la Hollande. Une variété estimée, quoique plus petite, fréquente le large canal qui s'étend entre les Canaries et l'Afrique occidentale ; l'espèce commune peuple le détroit de Behring et les immenses plaines liquides au nord de l'océan Pacifique. Malgré toutes ces concurrences, Terre-Neuve a conservé sa popularité, parce que nulle part le poisson n'est pêché, préparé, expédié au loin par une flotte commerciale aussi nombreuse. Depuis la décadence maritime de la race espagnole et portugaise, cette flotte se répartit entre trois peuples seulement, la France, l'Angleterre et les Etats-Unis. Parmi les navires français, les seuls dont nous voulions suivre avec détail les opérations, une partie est équipée sur place, à Saint-Pierre ou Miquelon ; le reste, en nombre bien supérieur, est armé dans les ports de France. C'est à ce double point de départ que nous prendrons nos pêcheurs et nos armateurs.

(La suite au prochain n°.)

(1) Nous adoptons la date généralement admise, mais en ajoutant que le savant M. d'Avezac a établi, par des documents authentiques, l'arrivée de Cabot sur le continent dès 1494.



douce chose pour l'esprit que de rencontrer un ouvrage écrit avec conviction et honnêteté, traitant une de ces grandes questions dignes d'occuper les hommes sérieux; c'est une chose bonne pour l'âme que de lire ces pages émues et, le livre fermé, de méditer longtemps encore sur toutes les pensées qu'il est venu soulever en vous. Et quel sujet plus attrayant que celui qui traite des mères et des enfants! Mais aussi, dans ce titre même, que d'écueils à éviter pour l'auteur qui ne craint pas de l'aborder!

Sans doute l'éducation des enfants, les devoirs des mères, ne sont pas affaires de temps et de mode; ils reposent sur des principes éternels et immuables; mais on ne saurait nier que chaque époque leur imprime un caractère particulier, les devoirs des mères ne varient-ils pas aussi avec leur position? l'éducation des enfants ne doit-elle pas également s'inspirer du milieu dans lequel il sont nés? et parmi ceux qui, par leur naissance, semblent appelés aux mêmes destinées, n'y a-t-il pas des différences de caractère et d'intelligence dont il faut savoir tenir compte? Gardons-nous donc de ces lieux communs, de ces théories préconçues qui prétendent édicter des règles fixes et invariables. Mais, pour élever l'enfance, pour conseiller les mères, il faut avant tout aimer les enfants, se sentir entraîné vers eux, se dévouer à eux: c'est ce sentiment qui anime et soutient MM. Douay et Teinturier.

« Plaidons, disent-ils la cause des enfants, « c'est la cause de l'humanité, de la civilisation, de la famille, du bonheur même des mères et du foyer domestique. » — « Respectons, disent-ils encore, ce berceau qui porte les destinées de l'avenir et entourons-le d'amour; évitons de faire souffrir ces petits êtres sans défense; sachons comment prendre leurs larmes et leurs cris. »

Oui, aimons l'enfance, mais aimons-la sans faiblesse, pour elle et non pour nous; entourons-la de soins, mais de soins éclairés. C'est, pour ainsi dire, au moment même de la naissance que doit commencer l'éducation, et elle doit dès lors se poursuivre sans relâche. Nous voudrions, à la suite de MM. Douay et Teinturier, dire les conseils si simples et si pratiques qu'ils donnent en excellents termes; mais il faudrait tout citer, et nous devons nous borner à une analyse rapide et imparfaite. Pour eux, nous n'avons pas besoin de le dire, la mère doit, autant que possible, allaiter son enfant. « La nourrice donne son lait, la mère seule donne son âme. » Mais, même dans l'accomplissement de ce devoir si doux, elle doit savoir résister aux exigences de ce charmant despote, et veiller avec soin sur sa santé, qui est aussi celle des son enfant. Il faut dès les premiers jours, par une hygiène attentive, fortifier le corps: c'est dans un corps sain que doit habiter une âme saine. L'enfant grandit et se développe, le devoir des parents grandit en même temps. Il faut suivre d'un œil vigilant les premières explosions de l'intelligence et les diriger en se gardant bien de les étouffer, se rappeler, « que la crainte abaisse l'âme, que la douleur physique ulcère ou asservit, qu'en voulant inspirer l'esprit d'obéissance et de subordination, on inspire souvent l'esprit de crainte, de servilité et de dissimulation. » S'il faut punir, punissez sans hésiter, mais laissez voir que vous souffrez de punir, corrigez avec la fermeté de la douleur; dès les premières années, adressez-vous à la conscience de l'enfant, et sa conscience vous répondra. Ne le trompez jamais, car sa confiance en vous en serait ébranlée; évitez l'injustice et la partialité entre les enfants; qu'ils ignorent à jamais les tourments de la jalouse.

L'importance du choix des domestiques auxquels on est trop souvent obligé de confier les enfants; celui des maîtresses ou des professeurs auxquels est dévolue une tâche toujours si délicate et souvent si pénible, les avantages et les inconvénients de l'instruc-

tion donnée en particulier ou en commun, l'utilité et les dangers de l'émulation excités souvent sans discernement, attirent tour à tour l'attention des auteurs. Ils s'élèvent avec raison contre l'enthousiasme qui entoure d'ordinaire les petits prodiges, ces fruits de serre-chaudes qui flattent la vanité des maîtres et des parents, et qui s'étiolent et tombent avant le temps. Ils ne veulent pas non plus qu'on en fasse de petits hommes ou de petites femmes maniérés et prétentieux. L'enfance a besoin de mouvement, qu'elle prenne ses ébats; et si l'idée d'instruire uniquement en amusant est une idée vaine, s'il est vrai que l'on n'apprend bien que ce que l'on apprend avec une certaine peine et un certain effort de l'intelligence, laissons à ces jeunes esprits goûter les joies de leur âge, ils reviendront ensuite avec plus d'ardeur au travail. Partageons leurs douleurs et leurs peines. Nous rions souvent de leurs grandes douleurs ou de leurs grandes joies en voyant combien est futile la cause qui les a motivées; nous avons tort, ils ressentent plus vivement que nous, et d'ailleurs sommes-nous toujours plus raisonnables qu'eux? Ne les isolons pas des autres enfants; c'est à ce contact qu'ils commenceront l'apprentissage de la vie, que leur caractère apparaîtra sans contrainte. MM. Douay et Teinturier nous montrent comment une mère vigilante peut puiser là de précieux renseignements et y trouver matière à d'utiles leçons; comment elle doit encourager certains sentiments, en corriger d'autres, montrer à son enfant que tout ne doit pas céder devant sa volonté naissante; comment elle peut donner à sa fille ces premières notions de retenue et de modestie qu'elle devra conserver avec soin.

Ce n'est pas seulement aux mères et aux enfants que la fortune a favorisé que s'adressent nos auteurs; autres quelquefois peut-être, mais non moins impérieux, sont les devoirs des mères qui ont à lutter contre les difficultés de la vie; leur tâche est aussi sacrée, leur amour est aussi grand, leur dévouement est quelquefois plus sublime encore. Sans rêver une égalité chimérique, MM. Douay et Teinturier insistent sur la nécessité de donner à ces enfants une éducation suffisante, tout en évitant d'en faire plus tard des êtres incompris et déclassés; de leur enseigner la résignation sans servilité, d'exciter leur ardeur tout en fermant leur cœur à l'envie. Ils rappellent également aux mères plus heureuses que leur devoir est de développer chez leurs enfants le sentiment de la charité. Dans une famille pauvre, les enfants sont souvent, sans doute, un sujet de souci et de découragement, mais bien souvent aussi c'est là toute la joie du foyer, c'est le père redoublant d'efforts et rentrant aux logis, qu'il avait trop longtemps déserté; c'est la mère mettant de côté toute pensée frivole; chaque enfant qui grandit devient bientôt un utile auxiliaire. Qui de nous ne s'est bien des fois, dans les rues de nos villes ou de nos villages, arrêté pour contempler une enfant toute jeune encore, ayant auprès d'elle un ou deux autres enfants plus petits encore, s'occupant à les faire jouer, à guider leurs pas, à les relever dans leurs chutes, à les préserver de tout danger, donnant à sa figure toute la gravité, à ses gestes et à son maintien toute l'importance possible, et s'essayant déjà avec ses frères ou ses sœurs aux devoirs de la maternité? MM. Douay et Teinturier ont à ce sujet des pages charmantes.

Si nous partageons leur pitié pour ces malheureux enfants qui dans leur vie errante viennent sur nos places publiques attirer, par leurs tours de force, l'attention de la foule, nous serions plus sévères qu'eux pour ces autres enfants qu'il est de mode aujourd'hui de produire sur nos théâtres, et nous avouons que nous ne connaissons pas de spectacle qui nous afflige davantage.

Mais il est une obligation qui s'impose avant tout aux parents, quelle que soit leur position: c'est le respect d'eux-mêmes et le respect de l'enfant. L'enfant comprend avec une merveilleuse facilité; un mauvais exemple, une parole imprudente, se gravent dans son esprit et peuvent avoir les plus fâcheuses conséquences; un instant peut détruire le fruit des meilleures leçons; mais ce devoir même, imposé aux parents, n'est-ce pas une bénédiction de l'enfance? et cette nécessité de veiller sur nous-mêmes n'a-t-elle pas pour effet de nous rendre meilleurs et plus heureux, et, par une merveilleuse harmonie, si nos enfants nous doivent beaucoup, ne leur devons-nous pas beaucoup, aussi?

Déjà dans ce journal nous avons parlé d'un premier ouvrage de M. Douay, intitulé: *Comment on devient un homme d'après les idées de Franklin*, et nous avions prédit à ce livre un légitime succès; il ne s'est pas fait attendre, et il y a peu de mois la *Société de l'instruction élémentaire* lui accordait une médaille: le livre *des Mères et des Enfants* est appelé, si nous ne nous trompons, à un succès plus grand encore; il doit être lu et médité par toutes les mères.

(*Gazette des Tribunaux*).

ÉTAT CIVIL.

Saint-Pierre.

NAISSANCES.

22 janvier. — Padouant, Jeanne-Marie.
22 janvier. — Dagort, Jules-François.
26 janvier. — Barbé, Louis-Emmanuel-Etienne.

MARIAGE.

23 janvier. — M. Vigneau, Paul, poulleur, avec M^{me} Hervy, Euphémie-Léocadie, couturière.

MIQUELON.

NAISSANCES.

3 décembre. — Michel, Suzanne-Philomène.
8 décembre. — Coste, Fortuné.
14 décembre. — Briand, Marie-Euphrasie.
15 décembre. — Poueith, Marie-Louise.
17 décembre. — Petit-Pas, Auguste-Alexandre.

Mouvements du Port

ENTRÉES

BATIMENT DE L'ÉTAT.

25 janvier. — Goël. la *Lizzy*, patron Bataille, ven. de Langlade.

BATIMENTS DU COMMERCE.

23 janvier. — Goël. angl. *Montagnard*, cap. Machon, ven. de la baie de Fortune, ch. de morues.

25 janvier. — Br. fr. *Eclair*, cap. Bénâtre, ven. de la Pointe-à-Pitre, sur lest.

27 janvier. — Goël. fr. *Stella-Maris*, cap. Gautier, ven. d'Halifax, ch. de div. marchandises. *Passagers*: MM. Clément, négociant et Seconi, marchand anglais.

27 janvier. — Vap. angl. *Diamant*, cap. Kovesrey, ven. de Saint-Jean, sur lest.

28 janvier. — Goël. angl. *Star-Light*, cap. Debons, ven. d'Halifax, ch. de div. marchandises.

29 janvier. — Goël. angl. *Elève*, cap. Gosse, ven. de Saint-Jean, sur lest.

SORTIES

BATIMENT DE L'ÉTAT.

25 janvier. — Goël. la *Lizzy*, patron Bataille, all. à Langlade.

BATIMENTS DU COMMERCE.

27 janvier. — Goël. angl. *Montagnard*, cap. Machon, all. à Saint-Jean.

29 janvier. — Vap. angl. *Diamant*, cap. Kovesrey, allant à la Poèle.